



V. L'APPEL DES SECOURS

A - Les numéros d'urgence

Numéro d'appel d'urgence européen :	112
Pompiers :	18
Police ou gendarmerie :	17
SAMU :	15

B - Le canal E (Emergency)

Mis en place en 2001 et géré par le SDIS, le canal Emergency, a pour vocation de donner l'alerte et de déclencher les opérations de recherche et de secours sur l'ensemble du département.

34 relais couvrent les Alpes du Nord entre le Valais (Suisse), le Val d'Aoste (Italie), la Haute-Savoie et le massif du Mont-Blanc. Ce réseau est directement en liaison avec les centrales de secours du CTRA-CODIS (Centre de Traitement et de Régulation des Appels) à Meythet, du PGHM de Haute-Savoie, du COR d'Aoste (Italie) et du VIVA à Sierre (Suisse). La fréquence radio est : 161.300 Mhz.

C - Le réseau radio "La Chamoniarde"

L'association « La Chamoniarde » gère depuis 1985 un réseau radio dénommé Sécurité Alerte Mont-Blanc (réseau d'alerte et de travail) destiné aux seuls services en charge du secours en montagne pour l'accomplissement de leurs missions, ainsi qu'aux différents socio-professionnels (guides, pisteurs, maîtres-chiens...).

Le réseau est aujourd'hui constitué de 2 bases (PGHM Chamonix et DZ des Bois), 3 relais et 24 balises. La couverture du réseau s'étend sur les cantons de Chamonix et de Saint-Gervais ainsi que sur la commune de Sallanches.

Tous les acteurs de la chaîne du secours en montagne peuvent utiliser et traiter l'intégralité des interventions sur le massif du Mont-Blanc via ce réseau.



Source : SDIS 74